

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Paris, Seuil, 2020

Pierre Leduc

Number 27, Winter 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/98323ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leduc, P. (2022). Review of [Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Paris, Seuil, 2020]. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (27), 250–253.

Emmanuel Saez et Gabriel Zucman

Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie¹

Paris, Seuil, 2020

Pierre Leduc

L'accroissement fulgurant des inégalités sociales aux États-Unis et ailleurs dans le monde, résulte principalement, selon E. Saez et G. Zuckman, de l'injustice d'un système fiscal régressif. Les auteurs s'appuient sur l'histoire et l'analyse statistique pour montrer comment le système mis en place à l'époque du *New Deal* s'est effondré. Ils proposent un autre type de mondialisation qui rétablirait la progressivité de l'impôt. Cette révolution fiscale permettrait de rétablir la justice sociale en finançant adéquatement les services publics et en réduisant les inégalités par la taxation des super riches.

En 2019, le salaire annuel moyen des Américains s'élevait à 77 000 dollars, mais le salaire médian, lui, était de 18 500 dollars. Pour savoir qui gagne quoi et qui paye quoi, les auteurs ont divisé la population en quatre groupes, les classes populaires, moyennes, moyennes-supérieures et les très riches. Il ressort de cette analyse que pour les trois premiers groupes, le système américain actuel ressemble à un impôt uniforme (*flat tax*) qui se situe entre 25 et 30 %, alors que la taxation du fameux 1 % n'est que de 23 %. Cette répartition alimente la croissance des inégalités.

L'histoire de la fiscalité aux États-Unis est étroitement liée aux inégalités et aux conceptions relatives à la propriété privée et à la démocratie. Le discours anti-État origine des États sudistes. Les propriétaires d'esclaves voulaient éviter à tout prix l'extension de l'impôt sur la propriété. Après la guerre de Sécession, cette idéologie s'est répandue de sorte que l'impôt sur le revenu fut supprimé en 1872. L'explosion des inégalités provoqua le retour d'un mouvement favorable à l'impôt progressif, et l'impôt sur le revenu fut rétabli en 1913. C'est avec le *New Deal* qu'on instaure une fiscalité très progressive. Pour Roosevelt, l'impôt ne sert pas seulement à collecter des recettes, mais aussi à limiter les inégalités par des taux marginaux prohibitifs pour les riches. Cela implique une idéologie favorable à l'État et surtout une lutte efficace contre l'évasion fiscale.

¹ Le site <<https://taxjusticenow.org/>> contient un simulateur qui modélise les impacts de différentes politiques fiscales sur les inégalités sociales.

L'agonie de la progressivité de l'impôt commence dans les années 1970, mais c'est l'adoption, par les deux grands partis étatsuniens, de la loi sur la réforme fiscale (*Tax Reform Act*) en 1986 qui marque le début des attaques contre l'impôt. Avant, la loi permettait de déduire les pertes des entreprises des revenus imposables. Cette faille a permis aux avocats de proposer à leurs clients et clientes des abris fiscaux pour se soustraire à l'impôt. L'explosion de l'évasion fiscale, une pratique tolérée, a entraîné la chute des recettes fiscales. Ce fut le prétexte pour la réforme de Reagan qui réduisit le taux d'imposition à 28 %. Cette réforme devait favoriser la croissance et réduire l'évasion fiscale. De fait, les abris fiscaux ont disparu, mais non l'« optimisation fiscale ». Une multitude d'agences propose des montages, certifiés légaux, mais souvent franchement illégaux. L'opacité des montages et le manque de ressources de l'administration expliquent le petit nombre de poursuites, surtout que la volonté politique fait défaut.

Une nouvelle industrie de l'optimisation fiscale commence avec le déclin de la productivité et la crise pétrolière, et s'appuie sur la délocalisation des profits. Cette forme de manipulation fiscale ne deviendra dominante qu'avec la mondialisation dans les années 1990. Les abris fiscaux touchent les revenus des individus, les paradis fiscaux concernent l'impôt sur les sociétés. Cette forme d'évasion fiscale est possible, car les filiales sont, selon la loi, des entités autonomes. Même si les mécanismes de l'optimisation sont complexes, le principe est simple : il s'agit de transférer les profits dans un pays où le taux de taxation des sociétés est faible. Dans certains cas, en Irlande par exemple, on délocalise aussi la production, mais en général seuls les profits sont délocalisés. L'industrie de l'optimisation fiscale a exploité la possibilité d'échanges intragroupes pour créer des montages qui permettent aux multinationales de déterminer elles-mêmes la valeur des actifs et des services échangés entre filiales. Quarante pour cent des profits des multinationales atterrissent ainsi dans des paradis fiscaux. Ces montages, certifiés légaux, font perdre aux États des milliards de dollars.

Cette évasion a affamé les États. Pour résoudre ce problème, l'idée de réduire les impôts des sociétés pour favoriser la croissance et réduire l'évasion fiscale – air connu – a fait son chemin. En 2017, la *Tax Cuts and Jobs Act*, proposée par Trump, a ramené le taux de l'impôt sur les sociétés de 35 % à 21 %. Cette réforme permet aux riches d'échapper à l'impôt en encaissant leur revenu par le biais des entreprises. Un riche médecin peut facilement s'incorporer pour transformer le statut fiscal de ses revenus. Pour les auteurs, l'effondrement de la taxation des sociétés risque d'entraîner le « basculement des revenus du travail vers ceux du capital », et avec lui la disparition de l'impôt progressif.

Selon Saez et Zucman, « rien dans la mondialisation n'exige que l'impôt sur les sociétés disparaisse » (p.167). Cependant, les réformes nécessaires au rétablissement de l'impôt progressif impliquent un effort mondial. Par le passé, la coordination

de l'action des pays n'a réussi qu'en partie à cause de l'opacité des pratiques des multinationales, mais ce n'est pas le facteur déterminant. Le lobbying de l'industrie de l'évasion fiscale, outre l'offre pléthorique des montages financiers, a répandu l'idée que la concurrence fiscale internationale favorise la croissance en limitant l'intervention de l'État, ce qui serait nécessaire pour échapper à la tyrannie de la majorité. Or, la concurrence fiscale internationale menace l'impôt progressif, le meilleur outil pour combattre les inégalités.

Dans le cadre légal actuel, les pays peuvent collecter eux-mêmes, auprès de leurs multinationales, les impôts que les paradis fiscaux n'ont pas perçus. Tous les pays peuvent donc policer leurs multinationales malgré l'existence de ces paradis. Une coordination des grands pays industriels suffirait à ralentir la concurrence fiscale. De plus, pour les multinationales installées dans des pays qui refusent de coopérer, chaque pays pourrait collecter les impôts de ces entreprises proportionnellement aux activités de l'entreprise dans le pays. Cet impôt de rattrapage est aussi conforme aux traités. Finalement, il faudrait sanctionner les paradis fiscaux en évaluant les externalités négatives qu'ils imposent au monde en commercialisant leur souveraineté. Dans un premier temps, il faudrait intégrer la fiscalité dans les traités commerciaux et s'entendre sur un taux de taxation minimal mondial. Selon les auteurs, une refondation de l'impôt sur les sociétés pourrait seule assurer une mondialisation durable.

L'impôt sur le revenu sert aussi à limiter la concentration de la richesse. Un taux moyen d'imposition de 60 % permet de maximiser les recettes, mais l'impôt progressif ne suffit pas. Pour limiter l'évasion fiscale, les auteurs suggèrent une autorité anti-optimisation. Afin de s'assurer qu'à revenu égal, l'impôt soit égal, il faut intégrer l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés pour que les riches n'échappent pas à l'impôt. Il faut cependant surtaxer les milliardaires par un impôt sur la fortune pour atteindre cet objectif. Même si les biens fonciers ne constituent pas l'essentiel du patrimoine des ultras riches, cet impôt est techniquement possible. Il faudrait des taux quasi confiscatoires pour réduire la concentration de la richesse qui menace la démocratie.

Afin de financer les trois piliers de l'État social, l'éducation, la santé et les pensions des personnes âgées, les auteurs proposent un impôt sur le revenu national qui couvre toutes les sources de revenu, salaire, dividendes, intérêts, etc. Il s'agit d'un impôt proportionnel qui exclut toute exemption. Aux États-Unis, ce sont les cotisations sociales qui financent en grande partie la santé, l'éducation et les pensions. Selon les auteurs, il s'agit d'un impôt privatisé fortement régressif. Grâce à l'ampleur de l'assiette fiscale, l'impôt sur le revenu national pourrait financer toutes les missions de l'État social à un faible taux.

Saez et Zucman estiment avoir montré que la progressivité de l'impôt dépend des choix que font les sociétés ; l'injustice fiscale n'est pas une fatalité. Pour répondre à

ces défis, ils proposent trois mesures fondamentales : un impôt sur la fortune très progressif, une taxation équitable des entreprises et un impôt sur le revenu national pour financer l'État social. D'autres solutions sont possibles, mais dans tous les cas, il faut comprendre les interactions entre le système fiscal et les inégalités sociales et combattre l'évasion fiscale.

Eduardo Viveiros de Castro

Politique des multiplicités. Pierre Clastres face à l'État

Bellevaux, Éditions Dehors, 2020

Nicolas Villamarin, Emanuel Guay

Les dernières années ont été marquées par un recul inquiétant de la vague rose, qui figure parmi les plus importants cycles de luttes menés par la gauche à travers le monde depuis le début des années 2000. Cette vague, qui s'est manifestée entre autres au Brésil, en Bolivie, en Équateur, au Venezuela et en Argentine, se bute actuellement à un ressac, dont le président brésilien Jair Bolsonaro représente sans doute l'exemple le plus dramatique. L'anthropologue Eduardo Viveiros de Castro, connu pour ses études sur le terrain avec le peuple Araweté au nord de l'Amazonie et son concept de « perspectivisme », offre avec *Politique des multiplicités. Pierre Clastres face à l'État* une analyse des travaux de Pierre Clastres qui peut éclairer, à plusieurs égards, les enjeux auxquels le Brésil fait face. Clastres, qui a notamment écrit *La société contre l'État* (1974) et *Archéologie de la violence* (1997), offre selon Viveiros de Castro des clés de lecture pour affronter les défis de notre époque, de la montée internationale de l'autoritarisme de droite en passant par l'aggravation des inégalités et la crise environnementale.

Le premier chapitre lance une invitation à « réapprendre à lire Clastres », en situant son œuvre dans le contexte social où elle a pris forme, caractérisé par un « brusque tournant dans la sensibilité politico-culturelle de l'Occident qui est venu marquer les années 1960-1970 » (p. 18-19). Viveiros de Castro souligne que les mobilisations de gauche durant ce tournant ont eu un impact profond sur la pensée de Clastres. Ce dernier s'est effectivement affairé, tant avec son concept célèbre de « société contre l'État » qu'avec ses autres propositions théoriques, à montrer « qu'un autre monde est possible : qu'il y a de la vie hors du capitalisme, comme il y a de la socialité hors de l'État » (p. 27).